

POLE DES FORMATIONS EDUCATIVES ET DES FORMATIONS A L'ENCADREMENT

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

Le métier

Les compétences en matière d'encadrement deviennent aujourd'hui déterminantes dans un champ d'action de plus en plus complexe.

Les fonctions d'encadrement sont ainsi fortement travaillées par les évolutions du secteur social et médico-social et connaissent des changements structurels dont les effets sont à prévoir sur le long terme. Face à ces évolutions, de nouvelles formes d'encadrement remplacent peu à peu un encadrement plus classique. Ainsi, dans cette période de changements rapides, le cadre CAFERUIS peut occuper un poste aux multiples facettes entre encadrement, animation, contrôle et accompagnement.

Membre de l'équipe de direction, ce professionnel joue un rôle clé au sein des établissements, des services ou des dispositifs d'intervention sociale dans la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers. Il a pour mission principale l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers et pilote l'action dans le cadre du projet de service ou d'établissement. Sa position d'interface ou d'encadrant principal lui confère une fonction spécifique de communication interne.

Les secteurs d'emploi

Le CAFERUIS est destiné à former des responsables d'unité ou de service pour des établissements recevant des personnes en difficulté.

Les titulaires de ce diplôme ont accès aux postes de chef de service, de responsable d'unité ou de directeur de structures (selon le nombre de places autorisées) dans les secteurs de l'économie sociale et solidaire.

La formation

La formation est répartie sur deux ans.

Elle comprend:

Quatre unités de formation théorique d'une durée de 400 h au total:

UF 1 : Conception et conduite de projet

UF 2 : Expertise technique

UF 3 : Management d'équipe

UF 4 : Gestion administrative et budgétaire

Un stage pratique de 420 h.



Dans le cadre de son projet pédagogique, POLARIS Formation valorise :

- Une connaissance et une compréhension des enjeux des politiques sociales dans un contexte de réalité économique.
- Un management stratégique permettant d'élaborer du sens, avec méthodologie et rigueur.
- Une réflexion sur la posture délicate de cadre intermédiaire et plus généralement sur la posture d'encadrement.

Conditions d'accès

Peuvent s'inscrire, les candidats répondant aux conditions ci-après :

- Justifier d'un diplôme au moins de niveau III, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles;
- Justifier d'un diplôme homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau II ;
- Justifier d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau III figurant au livre 3 de la quatrième partie du code de la santé publique et de deux ans d'expérience professionnelle. Aucune expérience professionnelle n'est exigée lorsque les candidats visés au 3° occupent une fonction d'encadrement hiérarchique ou fonctionnel dans tout organisme public, privé, associatif relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire ;
- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et de trois ans d'expérience professionnelle dont six mois dans des fonctions d'encadrement (hiérarchique ou fonctionnel) réalisée dans tout organisme public, privé, associatif relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.

Les candidats fournissent des attestations de leur(s) employeur(s) justifiant de fonctions et/ou missions exercées permettant de valider les expériences professionnelles d'encadrement (hiérarchique ou fonctionnel) ;

- Justifier d'un diplôme de niveau IV, délivré par l'Etat et visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles, et de quatre ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux définis à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ;

- Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré. Cette attestation est délivrée, à la demande du candidat, par un centre habilité à cet effet. »

Coût de la formation 2019 - 2020

Frais	
Sélection	190.00 €
Coût de la formation	7 600.00 €

Certification

La formation est sanctionnée par le passage des épreuves du Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS).

Poursuite d'études

Les détenteurs du CAFERUIS (diplôme de niveau 2) peuvent poursuivre par une formation CAFDES (niveau 1) ou DEIS (niveau 1). Ils bénéficient alors de dispenses et d'allègements.

Lieu de formation

POLARIS Formation, Site d'Isle:
2, rue du Buisson à Isle

Contacts

- **par le site internet :**
www.polaris-formation.fr
- **par courriel :**
v.lambert@polaris-formation.fr
- **par courrier :**
POLARIS Formation
2 rue du Buisson
BP n°10
87170 ISLE
- **par téléphone :**
05 55 34 34 34

Responsable du pôle :
Cécile BONNET
Secrétaire pédagogique :
Valérie LAMBERT

Septembre 2018

